

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'initiative « Territoires d'Industrie »

Global Industrie – EuroExpo Lyon – 5-6 mars 2019

Nombre de participants : 300 participants à la session plénière – 5 mars après-midi

La **séance plénière** s'est déroulée par :

- **une ouverture** par les Ministres et des échanges avec les présidents de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) et de la commission économie de Régions de France ainsi que le président de France Industrie ;
- **une table-ronde** avec point d'étape sur l'avancement de l'initiative « Territoires d'industrie » et des témoignages de Régions et de Territoires d'industrie pilotes.



**1^{ÈRE} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES TERRITOIRES
D'INDUSTRIE**

**5 & 6 MARS 2019
GLOBAL INDUSTRIE
EUREXPO - LYON**

Session plénière

L'ouverture de l'Assemblée Générale a été faite par Mme. Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Mme. Agnès Pannier-Runacher, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances.

Les Ministres ont rappelé l'importance et la place centrale des territoires dans la politique industrielle de la France. Les Ministres ont souligné le caractère innovant de l'initiative « Territoires d'industrie » : partir des besoins des territoires et concentrer les moyens d'actions pour y répondre (selon une logique ascendante). Par ailleurs, les Ministres ont rappelé le caractère souple et évolutif du dispositif en passant de 124 à 136 Territoires d'industrie. Conjointement les Ministres ont précisé que l'Etat prenait un rôle de facilitateur et que le portage de l'initiative incombait aux Régions en lien avec les territoires.

En complément Mme. Jacqueline Gourault a souligné le fait que l'Initiative « Territoires d'Industrie » s'inscrivait en cohérence et en complément des actions menées par le Gouvernement tel que le programme « Cœur de Ville ».

Enfin Mme. Agnès Pannier-Runacher a invité les territoires et porteurs de projets à se saisir des dispositifs existants proposés par les opérateurs et services de l'État, tel que le guichet France Expérimentation, et à s'appropriier les nouveaux dispositifs comme le Volontariat Territorial en Entreprise (VTE).



M. Philippe Varin, Président de France Industrie, a souligné que la ré-industrialisation de la France doit être conduite de manière privilégiée par les territoires. En ce sens, plusieurs axes ont été précisés :

- l'amélioration de la compétitivité coût et hors coût de l'industrie française ;
- le développement d'une politique de filières ambitieuse (18 CSF) ;
- le déploiement du numérique à l'industrie ;
- la montée en compétences.

Mme. Annabel André-Laurent, co-présidente de la commission au Développement économique de Régions de France et Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes déléguée à l'Economie et aux entreprises, a rappelé que :

- la loi NOTRe a confié une compétence de développement économique et d'aménagement du territoire accrue aux régions ;
- la forte implication de la Région à l'initiative « Territoires d'Industrie » s'effectue en partenariat avec les chambres consulaires, les représentants de l'Etat ainsi que les représentants des territoires et des entreprises.

M. Jean-Luc Rigaut, Président de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), a rappelé :

- la place centrale de l'industrie dans l'économie française étant une activité créant des emplois et la forte valeur ajoutée et permettant de réduire les fractures sociales et territoriales.
- le rôle essentiel du couple intercommunalités / régions, en lien avec les acteurs économiques, et l'enjeu du passage d'une logique de mise en compétition des territoires à celle de contractualisation.

Territoires d'industrie s'inscrit dans le prolongement du Pacte productif qui avait été porté par l'AdCF.

M. Philippe Varin a conclu en rappelant l'importance de l'image de l'industrie auprès de la population et notamment des jeunes et a encouragé le plus large public possible à participer à la Semaine de l'industrie (18 au 24 mars 2019).

La session plénière s'est poursuivie par la projection d'une vidéo incluant des témoignages : <https://www.youtube.com/watch?v=hcm3-HBKujQ>

Table ronde « Témoignages de régions et de Territoires d'industrie pilotes »

Le Délégué aux Territoires d'Industrie, M. Olivier Lluansi, a rappelé les grandes étapes réalisées jusqu'à cette 1^{ère} Assemblée Générale des Territoires d'industrie :

- 22 novembre 2018 : le lancement de l'initiative « Territoires d'Industrie » par le Premier ministre lors du Conseil National de l'Industrie ;
- Janvier 2019 : une phase de lancement ayant permis de donner un cadre à l'initiative (mise en place de la gouvernance, production de documents explicatifs, identification de Territoires d'industrie dits « pilotes ») ;
- Février 2019 : une phase pilote réalisée au plus près de 29 Territoires d'industrie préfigurateurs ayant fait remonter plus de 300 projets afférents à l'initiative ;
- Prochains mois : une phase de déploiement invitant tous les Territoires d'industrie à s'inspirer des bonnes pratiques en vue de contractualiser prochainement.

Enfin le Délégué aux Territoires d'Industrie, M. Olivier Lluansi, a souligné le rôle des Régions dans le pilotage de l'initiative en relai de l'Etat.



Phase 1 / Le pilotage par les régions

M. Jean-Claude Lagrange, Vice-Président en charge de l'Economie à la Région Bourgogne-Franche-Comté, a partagé le bilan de la phase pilote de l'initiative dans sa région qui compte 4 Territoires d'industrie pilotes et en soulignant les intérêts suivants :

- L'appropriation des problématiques par les territoires ;
- La mobilisation des opérateurs et des services de l'Etat ;
- La considération des entreprises de petite taille (TPE, PMI) et rurale.

M. Bernard Kleynoff, Président de la Commission Economie de la Région Sud, a souligné l'intérêt de l'initiative « Territoires d'industrie » permettant une collaboration étroite entre les entreprises et les territoires. En rappelant la nécessité de simplifier les procédures, plusieurs thématiques resteront prioritaires : attirer, former et loger.

Mme. Annabel André-Laurent, co-présidente de la commission au Développement économique de Régions de France et Vice-Présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes déléguée à l'Economie et aux entreprises, s'est félicitée de l'approche concrète et par l'implication des binômes locaux représentés par des industriels et des élus des territoires.

La table-ronde a été clôturée par M. Olivier Lluansi appelant les acteurs et parties prenantes à se saisir de ce dispositif qui permet de faire connaître les outils d'accompagnement existants et ayant pour objectif le développement de l'industrie dans les territoires.

Phase 2 / Les industriels et les EPCI à la manœuvre

Représentants du binôme (élu/industriel) du Territoire d'industrie de Flandre - Saint-Omer :

M. François Decoster, Président de la Communauté d'agglomération et Maire de Saint-Omer, est revenu sur la mise en place de la phase pilote sur son territoire en soulignant que l'initiative permet de créer un écosystème de confiance entre les intercommunalités et les entrepreneurs du territoire.

En complément, M. Christophe Cathelain, Président de Canopée Group, a souligné que le développement économique requiert une démarche sociétale durable et a détaillé les problématiques transversales des industriels du territoire : le recrutement, la formation, l'image de l'industrie dans la société, le logement et l'environnement/cadre de vie.

Représentants du binôme (élu/industriel) du Territoire d'industrie du Grand Chalons :

M. Sébastien Martin, Président de l'agglomération de Chalons-sur-Saône, a mis l'accent sur les enjeux liés à la transition numérique et a précisé les réflexions et actions qui seront présentées dans le cadre de l'initiative « Territoires d'Industrie ».

En complément. Patrice Di Ilio, chef d'établissement chez Framatome, a souligné que de nombreuses problématiques sont transversales aux territoires : le recrutement, la formation aux technologies ou l'attractivité des territoires.

Représentante du binôme (élue) du Territoire d'industrie Axe Seine :

Mme. Virginie Carolo, Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine et ayant participé à la mission de préfiguration de l'initiative « Territoires d'industrie », a souligné que les freins au développement industriel sont notamment d'ordre réglementaire. Sur le thème de la formation, Mme. Virginie Carolo a préconisé une communication renforcée entre les territoires et les opérateurs et services de l'Etat.



M. Olivier Lluansi a conclu la session plénière en affirmant que les fiches actions constituent le cœur du contrat permettant d'apporter des réponses concrètes aux problématiques exprimées d'une part et a invité les Régions à assurer le pilotage de l'initiative en rappelant que l'Etat conservera un rôle de facilitateur d'autre part.



La session plénière de l'Assemblée Générale des Territoires d'industrie s'est achevée par la signature de conventions de mobilisation entre les Ministres et les opérateurs publics : Banque des Territoires, Bpifrance, Business France et Pôle Emploi.